

## **Manuel à l'attention des fonds ISR ouverts au public, signataires du Code de transparence AFG-FIR**

**L'objet de ce document est de proposer aux signataires des indications quant aux informations à apporter dans leurs réponses aux questions de ce Code**

**En préambule les fonds signataires s'engagent à :**

- respecter l'ordre des questions du code et la terminologie employée ;
- apporter des réponses claires et précises aux questions du Code, et à décrire le plus justement possible les moyens et méthodologies mises en œuvre ;
- exprimer les données chiffrées dans la devise utilisée pour les autres documents de *reporting* du ou des fonds ;
- expliquer les raisons pour lesquelles certaines questions seraient, totalement ou partiellement, incompatibles avec le ou les fonds auxquels s'applique ce Code. Les signataires devront indiquer dans quels délais des réponses pourront y être apportées ;
- actualiser les réponses aux questions du Code au minimum une fois par an et indiquer la date de publication ;
- publier sur le site internet de la société de gestion les réponses aux questions du Code, et faciliter le chemin d'accès à ce Code ;
- préciser que leurs réponses aux questions du Code relèvent de leur unique responsabilité.

### **1. Données générales**

#### *La société de gestion*

**1a) Donnez le nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce Code.**

Indiquez la raison sociale du gestionnaire du fonds ou de la gamme auquel s'applique ce code (nom, adresse, site internet...).

**1b) Décrivez de façon générale la philosophie ISR de la société de gestion et la façon dont elle la décline concrètement.**

Présentez l'activité ISR de la société de gestion et/ou du groupe (philosophie, organisation, recherche, historique, encours gérés, nombre de personnes dédiées...), et/ou indiquez où ces informations sont disponibles.

Présentez comment la société de gestion ou le groupe participe à la promotion et à la diffusion de l'ISR : initiatives, engagements, activités de la société de gestion ou du groupe en matière d'ISR, développement de la pratique de l'intégration... Indiquez où ces informations sont disponibles.

## *Le fonds ou les fonds (gamme) ISR*

### ***1c) Donnez le nom du ou des fonds auxquels s'applique ce Code, ainsi que leurs principales caractéristiques.***

Présentez les principales caractéristiques du ou des fonds : actif net, devise, dominante ISR, catégorie de fonds, fonds de fonds, référence à un indice, labellisation, total des frais sur encours, historique des performances financières... le cas échéant, indiquez où ces informations sont disponibles.

Listez les titres détenus en portefeuille pendant la période de 6 mois précédant la publication des réponses au Code.

### ***1d) Détaillez les moyens permettant d'obtenir plus d'information concernant ce ou ces fonds.***

Précisez si d'autres informations sont disponibles, notamment en lien avec des analyses et études ISR des titres ou secteurs en portefeuille du ou des fonds.

## **2. Critères d'investissement ESG**

### ***2a) Comment le ou les fonds définissent-ils l'ISR ?***

Expliquez ce qui caractérise l'approche ISR suivie par le ou les fonds, la philosophie, les objectifs, ainsi que les modalités de mise en œuvre choisies. Ils devront préciser les critères à la base de l'investissement des titres en portefeuille, et qui justifient l'appellation ISR du ou des fonds.

Expliquez, par exemple, ce que signifient, dans le cadre de ce ou ces fonds, les concepts suivants : « best in class », « best effort », « fonds d'exclusion », « intégration », « engagement »...

### ***2b) Quels sont les critères d'investissement ESG du ou des fonds ?***

Détaillez, le plus précisément possible, les critères ESG qui déterminent la décision d'investissement.

Précisez, si les fonds pratiquent une politique d'exclusion, expliciter le poids de chacun des critères ESG, indiquer si le portefeuille a un biais sectoriel/thématique, un biais en termes de taille de capitalisation, géographique...

### ***2c) Comment les critères d'investissement ESG sont-ils déterminés ?***

Indiquez également à quelle fréquence et par qui sont révisés les critères d'investissement ESG.

## **3. Processus d'analyse ESG**

Expliquez les moyens mis en œuvre pour collecter, traiter, vérifier, partager les informations utilisées dans le cadre de leurs analyses/recherches ESG, ainsi que les procédures de contrôle et de révision de leurs méthodologies d'analyse.

### ***3a) Décrivez votre méthodologie et votre processus d'analyse ESG ?***

Précisez la méthodologie ESG, et en particulier la façon dont les bases de données, auxquelles les signataires font éventuellement appel, sont intégrées, et comment les dialogues et l'engagement avec les entreprises et les autres parties prenantes sont pris en compte dans la recherche.

### ***3b) Le gestionnaire de fonds emploie-t-il une équipe d'analystes internes ESG et/ou recourt-il à un ou plusieurs prestataires spécialisés dans ce domaine ?***

Indiquez, par exemple, si vous faites appel à des agences de notation, les thèmes des échanges et dialogues, et les objectifs que vous y poursuivez (partage de connaissances et d'informations afin d'enrichir l'analyse ESG, convergence des analyses financières et extra-financières...).

Précisez, le cas échéant, les noms et les fonctions des prestataires spécialisés que vous sollicitez dans le cadre du processus d'analyse du ou des fonds.

### ***3c) Existe-t-il une procédure de contrôle ou de vérification externe de la méthodologie d'analyse ESG ?***

S'il existe un Comité d'Orientation, veuillez préciser son rôle et sa composition.

**3d) Le processus d'analyse ESG inclut-il un dialogue avec des parties prenantes ?**

Si oui, veuillez spécifier quelles sont les parties prenantes et les modalités de consultation utilisées (déclaratif, audits terrain...).

**3e) Les entreprises/émetteurs ont-ils accès à leur profil ou analyse ?**

Si oui, à quelle fréquence et dans quelles conditions. De quelle manière les éventuels commentaires des émetteurs ont-ils été intégrés et l'appréciation qui en est faite a-t-elle été modifiée.

**3f) A quelle fréquence le processus d'analyse ESG est-il révisé ?**

Quels sont les principaux motifs qui ont présidé à cette révision, et quels en ont été les impacts au plan de la gestion des fonds ?

**3g) Quelles informations issues de ce processus sont divulguées aux investisseurs ?**

Précisez s'il existe un moyen de communication mis à disposition des investisseurs : ligne téléphonique, adresse électronique, site internet interactif, et si cette information est proactive ou réactive ...?

**4. Evaluation, sélection et politique d'investissement**

Présentez, dans le cadre de leur politique d'investissement, l'articulation entre l'approche financière et extra-financière. Détaillez l'ensemble des modalités (exclusion et/ou sélection positive...) qui assurent, pour la gestion de portefeuille du ou des fonds, le respect des critères ESG ainsi que le dialogue avec les émetteurs.

**4a) Comment les résultats de l'analyse ESG sont-ils intégrés dans le processus d'investissement, notamment pour la sélection et l'approbation des entreprises/émetteurs dans lesquels les fonds investissent ?**

Précisez pour les différentes étapes du processus d'investissement (évaluation, sélection et politique d'investissement) les principes et les moyens mis en œuvre visant à assurer l'articulation entre les informations financières et celles issues de l'approche ESG.

Répondez, en particulier, aux interrogations suivantes :

- Comment les informations issues des bases de données et de la recherche participent au processus de décision d'investissement ?
- Quel est le processus ESG de sélection des entreprises/émetteurs (best in class, best effort, engagement...) ?
- Comment le processus d'investissement et de désinvestissement intègre ces approches ?

**4c) Quel est le processus de désinvestissement en lien avec des critères ESG ?**

Détaillez les modalités que vous adoptez lorsque vous décidez de vendre ou alléger certaines lignes de titres en portefeuille (dans quels délais et selon quelles modalités de contrôle).

**4d) Des désinvestissements découlant des critères ESG du ou des fonds ont-ils eu lieu dans l'année écoulée ?**

Expliquez également les raisons pour lesquelles un titre serait conservé en portefeuille, malgré une publicité négative.

**4e) Les investisseurs sont-ils informés des désinvestissements liés aux critères ESG ?**

Si oui, à quelle fréquence et par quels moyens.

**4g) Dans quelle mesure les résultats de la politique d'engagement sont-ils intégrés dans la sélection des entreprises/émetteurs ?**

Si la réponse est négative, expliquez pourquoi.

## 5. Politique d'engagement

### 5d) *Quelles sont les méthodes d'engagement employées ?*

Donnez des exemples qui caractérisent vos méthodes d'engagement : courrier, téléphone, réunion... (détaillez la fonction des personnes rencontrées), soutien à des initiatives, coalitions d'investisseurs institutionnels sur les propositions de résolutions ESG, et dépôt de résolutions. Collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels et parties prenantes (ONG, pouvoirs publics, syndicats...).

Précisez si la politique d'engagement du ou des fonds ISR diffère de celle de vos autres fonds.

### 5h) *Des activités d'engagement ont-elles eu lieu au nom du fonds pendant l'année écoulée ?*

Spécifiez.

## 6. Politique de vote

Les fonds signataires doivent rendre compte de leur exercice des droits de vote, et préciser, le cas échéant, les particularités en la matière du ou des fonds ISR.

### 6a) *Le ou les fonds disposent-ils d'une politique de vote ?*

Précisez dans quelle mesure vos principes de vote couvrent les problématiques spécifiques liées aux critères ESG.

### 6b) *Le ou les fonds rendent-ils public leurs votes et les raisons qui ont conduit à leurs choix ?*

Si oui, où cette information est-elle consultable ? Illustrez par des exemples.

### 6d) *Des votes ont-ils eu lieu l'année écoulée en lien avec les critères ESG du fonds ?*

Décrivez les thèmes des résolutions qui ont fait l'objet d'un exercice de droit de vote. Vous pouvez faire référence à votre politique de vote.

\* \* \*

## Compléments d'information

Apportez, le cas échéant, des précisions supplémentaires concernant la politique RSE de votre société.

- Décrivez brièvement, le cas échéant, les politiques de responsabilité sociale de la société de gestion ou indiquez où cette information peut être trouvée.

- Quel est, le cas échéant, le montant des dons et le pourcentage des frais de gestion que la société de gestion, au titre du ou des fonds, a versés à des organisations caritatives au cours de l'année écoulée ?